

Note d'information

Conseil d'orientation
du 26 septembre 2017

Etudes et prestations
réalisées récemment, en cours ou
à confirmer



ECHELLE NATIONALE

Etude 1 - Etude sur les enjeux transfrontaliers dans les espaces de montagne en France métropolitaine

CGET

Cette étude a visé à préciser et actualiser la connaissance des problématiques et des enjeux des massifs de montagne liés à leur situation transfrontalière. Quatre massifs sont concernés : les Alpes, le massif jurassien, les Pyrénées et le massif vosgien.

L'étude comprend trois phases :

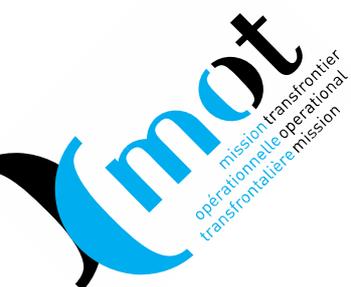
- une analyse des enjeux transfrontaliers de chacun des quatre massifs de montagne ; complétée par une analyse croisée permettant de dresser des enjeux communs à tous les massifs et des enjeux spécifiques à chaque massif.
- une analyse par axe thématique des leviers et des freins au développement des espaces de montagne du fait des problématiques transfrontalières communes ou spécifiques à chaque massif.
- une recherche de bonnes pratiques ou de retours d'expériences (en France et/ou à l'étranger) sur des champs ciblés et définis conjointement par le CGET et la MOT, au regard des résultats des phases 1 et 2, qui pourraient être partagés et appropriés par les acteurs des massifs de montagne.

Cette étude est en cours de validation.

Etude 2 - Mission d'accompagnement pour la prise en compte des enjeux transfrontaliers des Métropoles frontalières

CGET

Cette étude a visé à accompagner le CGET pour interroger la spécificité particulière des trois métropoles frontalières (Lille, Strasbourg et Nice) et la valorisation métropolitaine de leur positionnement transfrontalier par les dispositifs issus de la loi MAPTAM.



Le rapport se décompose en 3 parties principales : la première s'attache à présenter les 3 métropoles frontalières identifiées en tant que telles dans la loi MAPTAM, dans leurs caractéristiques géographiques, la prise en compte du transfrontalier, de la dimension métropolitaine et de l'international dans leurs différents documents de planification et d'orientation, et le croisement entre ces thématiques, enfin l'analyse du fonctionnement de leur gouvernance. La deuxième traite du cas de deux métropoles dont le centre est situé en Suisse mais leur périphérie en partie en France, avec un focus sur les pratiques métropolitaines et transfrontalières qui leur sont propres. Une troisième partie s'emploie à analyser l'approche allemande des questions métropolitaines et transfrontalières, initiées par le niveau fédéral depuis une dizaine d'années.

Cette étude est en cours de validation.

ECHELLE REGIONALE ET LOCALE

Etude 3 – Accompagnement de la Métropole européenne de Lille concernant une délibération du Conseil métropolitain portant sur le Schéma de coopération transfrontalière (SCT)

Métropole Européenne de Lille

Fin 2015, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a fait appel à la Mission opérationnelle transfrontalière, dans le cadre d'un bon-à-tirer, pour l'aider à définir la nature et la portée juridique du SCT. A la suite de ce BâT, la MOT a proposé à la MEL un accompagnement technique dans le processus aboutissant à la rédaction d'une délibération du Conseil métropolitain, qui définira les modalités d'élaboration de ce schéma et les grandes lignes de son contenu.

Ce travail se base sur l'analyse du cadre juridique et législatif précis qui impose à la MEL la réalisation d'un schéma de coopération transfrontalière. Il s'appuie également sur l'analyse des documents existants les plus récents de part et d'autre de la frontière, en termes d'orientations stratégiques et de planification. Il prend également en compte le point de vue d'acteurs locaux interrogés à l'occasion de part et d'autre de la frontière. Il propose enfin des grands principes tant sur le plan des échelles territoriales à respecter que des thématiques qui leur correspondent et qui semblent incontournables dans l'élaboration d'un tel schéma.

Le rapport réalisé s'attache à préciser dans une première partie le cadre juridique législatif d'élaboration et d'application du Schéma de coopération transfrontalière ; il rappelle ensuite pourquoi ce schéma s'apparente, par ses caractéristiques et par le contexte local dans lequel il s'inscrit, à une stratégie multiniveau. Il rappelle en quoi son élaboration constitue une opportunité très intéressante pour la MEL et ses voisins. Un chapitre s'emploie à analyser la façon dont le transfrontalier est pris en compte dans les différents documents de planification et d'orientation stratégique. Dans une avant dernière partie, le rapport décrit les différentes échelles d'application du schéma avec les thématiques clés qui leur correspondent. Enfin, il conclut en proposant différents éléments de méthode et de chronologie pour le mode opératoire de la mise en place du SCT.

Les résultats de l'étude sont en cours de validation.

Etude 4 - Mission d'étude économique du territoire et d'élaboration d'une stratégie d'intervention économique à l'échelle du PETR du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières

La MOT réalise avec Acadie / Coopérative conseil une étude des caractéristiques détaillées et dynamiques, des particularités, des atouts et des faiblesses du tissu économique à l'échelle du territoire du PETR et d'élaborer sur la base des résultats de ces analyses une stratégie d'intervention économique adaptée et sa déclinaison opérationnelle complète.

Les trois phases sont :

1. Etude détaillée et dynamique du tissu économique du territoire

- Analyse détaillée et dynamique du tissu économique du territoire
- Analyse comparative du territoire avec d'autres territoires
- Analyse stratégique AFOM (Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces) du territoire

2. Elaboration d'une stratégie d'intervention économique et de sa déclinaison opérationnelle

- Identification des stratégies d'intervention envisageables
- Déclinaison opérationnelle de la stratégie d'intervention retenue

3. Articulation entre la stratégie de développement économique et l'étude prospective et stratégique : Vision d'avenir 2035

Cette étude est en cours de réalisation.

Etude 5 - Emploi transfrontalier Aquitaine-Euskadi : diagnostic et solutions

GECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre

La MOT assiste le GECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre, au sein d'un groupement franco-espagnol conduit par l'agence IKEI, sur la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration de solutions relatives à l'emploi transfrontalier au sein du territoire Nouvelle Aquitaine – Euskadi – Navarre, et en particulier sur un périmètre formé par le département des Pyrénées-Atlantiques et la province de Guipuscoa. L'objectif de la mission est de réaliser une analyse de la réalité de l'emploi transfrontalier, tant au niveau statistique, qu'au niveau légal/normatif et qualitatif, afin d'établir un diagnostic des principaux problèmes qui affectent les personnes et les entreprises travaillant dans le domaine transfrontalier, d'identifier les obstacles qui limitent les flux de travailleurs et les échanges entre entreprises, et de proposer des solutions pour les résoudre, dans l'objectif final de promouvoir le développement d'un bassin d'emploi transfrontalier intégré.

Cette étude est en cours de réalisation.

OUTRE-MER

Étude 6 – Étude concernant la gestion et l'exploitation d'un bac assurant la liaison internationale entre Saint Laurent du Maroni (Guyane) et Albina (Suriname)

Collectivité territoriale de Guyane (CTG)

Cette assistance vise à apporter un appui technique et juridique à la Collectivité territoriale de Guyane, dans le choix du meilleur montage juridique transfrontalier possible pour l'exploitation d'un bac sur le Maroni assurant la liaison entre Saint-Laurent-du-Maroni et Albina au Suriname, et dans la mise en œuvre de ce montage. La MOT intervient plus précisément dans le domaine du droit des contrats, tel que le droit des marchés publics, afin d'assister la CTG dans le choix, la définition, la rédaction et la passation du contrat d'exploitation du nouveau bac fluvial. Les attendus de cette assistance sont la définition de la forme juridique sous laquelle l'accord franco-surinamais permettra de désigner l'armateur du nouveau bac fluvial, et une aide pour la rédaction et la passation du contrat avec l'armateur du nouveau bac.

Cette étude est en cours de réalisation.

INTERNATIONAL

Etude 7 - Mission d'accompagnement pour le développement de coopération transfrontalière en Afrique centrale

Association internationale des Maires francophones (AIMF)

En 2016, l'AIMF a confié à la MOT une mission pour l'accompagner dans l'analyse de l'émergence de la coopération transfrontalière en Afrique centrale, et plus particulièrement dans les pays de la CEMAC. L'objectif de cette mission a été de porter un regard d'expert, analytique sur l'état des lieux de la coopération transfrontalière de proximité entre Etats et territoires frontaliers d'Afrique centrale et d'apporter des recommandations et des propositions pour un renforcement de cette coopération concernant en premier lieu les territoires directement frontaliers et qui puissent être prises en compte par les instances de la CEMAC et les pays qui la composent. Les objectifs de la mission étaient de :

- ≡ Etablir un état des lieux de la coopération (accords bilatéraux sur la coopération, connaissance entre acteurs du milieu, identification de projets d'intérêt commun)
- ≡ Recenser les bonnes pratiques de coopération transfrontalière
- ≡ Lister et analyser les cadres juridiques existants relatifs à l'organisation territoriale des pays, et aux possibilités de coopération internationale dans chacun des pays CEMAC
- ≡ Analyser en particulier l'état d'avancement de la décentralisation car corollaire important de la coopération transfrontalière des collectivités
- ≡ Recenser les obstacles à la coopération transfrontalière (frontières contestées, problématiques migratoires, etc.)
- ≡ Proposer une série de recommandations aux différentes échelles (locale, nationale, régionale...) déclinée quand cela était possible par des actions prioritaires à mettre en œuvre.
- ≡ Enfin, établir une esquisse d'accord-cadre sur la coopération transfrontalière des collectivités locales qui pourrait être un document institutionnel socle et « martyr » de référence pour développer une véritable démarche de structuration de la coopération transfrontalière au niveau des Etats de la CEMAC

Etude 8 - Les agglomérations transfrontalières face au changement climatique en Afrique de l'Ouest

OCDE/ Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)

L'OCDE a fait appel à la MOT dans le cadre de son programme de travail partenarial, afin de co-élaborer un guide pratique identifiant les leviers financiers et juridiques, et les modes de coordination horizontale et verticale appropriés, pour le développement d'actions transfrontalières de résilience au changement climatique. Ce guide permettra de donner aux collectivités frontalières africaines les clés en matière de gouvernance de leurs projets, et par l'identification des financements disponibles, devrait encourager l'émergence de projets transfrontaliers d'adaptation des territoires au changement climatique. Il devrait contenir une typologie d'agglomérations transfrontalières ouest-africaines, des études de cas de certaines de ces villes et des risques auxquelles elles font face, ainsi qu'un benchmark avec des collectivités européennes travaillant sur le sujet de l'adaptation en transfrontalier.

Cette étude en cours de réalisation.

Etudes à confirmer

Etude - Mission d'accompagnement pour le développement de la coopération transfrontalière entre Haïti et la République Dominicaine

Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, République d'Haïti

Etude - Elaboration des outils d'opérationnalisation de la mise en œuvre du programme régional d'appui à la coopération transfrontalière de la CEDEAO 2017-2021

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)